

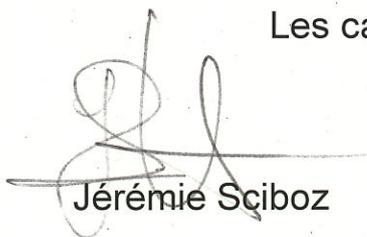
Charte relative aux équipes d'interclubs du TC Les Paccots

Article 1. Il est attendu une attitude intègre de la part des joueurs. L'intégrité se vit notamment dans le fair-play ainsi que dans l'honnêteté sur et en dehors du terrain.

Article 2. Il est attendu des joueurs un esprit d'équipe. Celui-ci se vit notamment dans la collaboration participative lors des préparatifs de rencontres ainsi que dans le soutien et l'encouragement mutuel.

Article 3. Les capitaines se réservent le droit d'exclure (ou de ne pas inclure pour des comportements passés) un joueur en cas de défaut aux articles 1 et 2, respectivement pour une faute d'intégrité ou une absence d'esprit d'équipe.

Les capitaines



Jérémie Sciboz



Loris Charrière

Comité du TC Les Paccots



Laurent Vilain, président